

Numéro dans le SI local :	CREATION ORE
Référence GESUP :	
Discipline :	H0422 - Anglais
Profil :	Anglais de communication generale pour specialistes des autres disciplines et anglais technique (anglais des affaires) a destination d etudiants de DUT et Licence professionnelle en Gestion.
Implantation du poste :	0920956P - UNIV. PARIS 10 (IUT VILLE D'AVRAY)
Localisation :	NANTERRE
Code postal de la localisation :	92000
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	Mme Nathalie POPELIER
N° de téléphone :	Service du personnel 01.40.97.48.03.
N° de Fax :	0000000000
Email :	nathalie.popelier@parisnanterre.fr
Date d'ouverture des candidatures :	25/03/2019
Date de fermeture des candidatures :	17/04/2019, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2019
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	IUT DE VILLE D'AVRAY
Référence UFR :	
Application spécifique	NON URL application

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Corps :	Agrégé / Certifié
Discipline :	H 0422 : ANGLAIS
Profil :	Anglais de communication générale pour spécialistes des autres disciplines et anglais technique (anglais des affaires) à destination d'étudiants de DUT et Licence professionnelle en Gestion
PROFIL ENSEIGNEMENT	
Composante :	IUT de Ville d'Avray (Département GEA – Site de Nanterre)
Référence composante :	

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

ENSEIGNEMENT	
Profil :	<p><i>Contexte</i></p> <p>Le département Gestion des entreprises et des administrations (GEA) de l'IUT de Ville d'Avray/Nanterre forme des étudiants aux niveaux bac+2 (DUT) et bac+3 (Licence professionnelle) dans le domaine de la Gestion des organisations. Il est implanté depuis 2009 sur le campus principal de l'Université Paris Nanterre, à quelques minutes du centre d'affaires de la Défense.</p> <p>Dans le cadre du développement de son offre de formation en DUT en 2019 et 2020 (ouverture du DUT GEA en apprentissage et de l'option GRH), le département GEA renforce son équipe pédagogique en recrutant un(e) enseignant(e) de statut second degré (PRAG/PRCE), dont les compétences doivent répondre aux attentes suivantes :</p> <p><i>Objectifs pédagogiques</i></p> <p>La personne recrutée assurera des enseignements dans les formations du département GEA : DUT GEA (100 étudiants à la rentrée 2019, 150 à la rentrée 2020) et Licence professionnelle Métiers de la gestion et de la comptabilité (15 apprentis).</p> <p>Elle sera principalement chargée des enseignements en LV1 Anglais : formation à la communication professionnelle en anglais et aux réalités culturelles des pays anglophones (communication interculturelle). Les contenus des enseignements seront déclinés selon trois champs linguistiques : la langue générale, la langue professionnelle et la langue de spécialité.</p> <p>Une solide expérience dans l'enseignement de cette langue pour un public de non-spécialistes, idéalement en IUT, université, BTS ou DCG et/ou en entreprise, sera fortement appréciée. Un intérêt pour les problématiques (usages, technologies, métiers...) liées au secteur de la Gestion et des affaires (<i>Business English</i>) est souhaité.</p>

	<p>Le descriptif des enseignements de LV1 Anglais en DUT GEA peut être consulté dans le Programme pédagogique national 2016 du DUT GEA, options Gestion comptable et financière (GCF) et Gestion des ressources humaines (GRH). En Licence professionnelle, les enseignements de LV1 Anglais concernent deux modules : « Anglais – Thèmes économiques et sociaux » et « Anglais des affaires ».</p> <p><i>Besoins d'encadrement</i></p> <p>La personne recrutée s'intégrera dans la vie pédagogique du département, en participant notamment aux activités suivantes : projet professionnel personnalisé (PPP), projets tutorés, simulation de gestion, encadrement de stagiaires (DUT) et d'apprentis (DUT et Licence professionnelle), participation aux campagnes d'admission Parcoursup pour le DUT GEA.</p> <p><i>Responsabilités pédagogiques</i></p> <p>La personne recrutée sera notamment chargée de la coordination des enseignements de LV1 Anglais dans les deux formations (DUT et Licence pro.) et de la préparation au CLES Anglais (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) des étudiants du département.</p> <p>Elle pourra également assurer des responsabilités de coordination pédagogique (stages, PPP, soutien, gestion des notes et des emplois du temps, communication...) au sein du département.</p> <p>Elle participera fortement aux activités collectives, sera force de proposition afin d'innover et d'améliorer la qualité des enseignements.</p> <p>Enfin, la personne recruté(e) s'investira dans les projets du département, notamment dans le domaine des relations internationales. En relation avec les responsables des Relations Internationales de l'Université, elle contribuera au développement international du département GEA et de l'IUT par la mise en place d'un réseau d'entreprises et d'universités partenaires susceptibles d'accueillir des stagiaires et par l'instauration de programmes d'échanges et de coopération avec des formations universitaires de pays anglophones ou utilisant l'anglais comme langue de communication.</p>
Département d'enseignement :	Département GEA – Site de Nanterre
Lieu(x) d'exercice :	Campus de Nanterre
Equipe pédagogique :	Actuellement : 2 MCF / 3 PRAG-PRCE / 1 MAST / 1 ATER / 2 secrétaires Plusieurs recrutements enseignants en cours dans le cadre du développement du département en 2019 et 2020
Nom du directeur de département :	Paul-Laurent SAUNIER
Tél. du directeur de département :	01 40 97 74 46
Email du directeur de département :	pl.saunier@parisnanterre.fr
URL du département :	http://gea.parisnanterre.fr
DESCRIPTION DES ACTIVITES COMPLEMENTAIRES :	L'enseignant(e) prendra part à la vie du département (journées portes ouvertes, forums, recrutement des étudiants, relations avec les acteurs du monde socio-économique...).

	L'enseignant(e) recrutée pourra si il ou elle le souhaite développer une activité de recherche au sein du Laboratoire CREA.
MOYENS Moyens matériels : Moyens humains : Moyens financiers : Autres moyens :	Outils audiovisuels et numériques (salles équipées de vidéoprojecteurs & audio, plateforme Coursenligne), bases documentaires du SCD de l'université, applications du département pour la gestion des notes, des emplois du temps, des stages, ...)
AUTRES INFORMATIONS Compétences particulières requises : Evolution du poste : Rémunération :	Bonne maîtrise des outils bureautiques Direction d'études, responsabilité de filière ou de département

Modalités de transmission des dossiers de candidatures



PROCEDURE DEMATERIALISEE

Le poste sera publié sur GALAXIE **du lundi 25 mars 2019 à 10 heures au mercredi 17 avril 2019 à 16 heures** à l'adresse suivante :

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

Des informations sont également disponibles sur le site de l'Université Paris Nanterre à l'adresse suivante :

<https://www.parisnanterre.fr/titulaires/campagne-d-affectation-des-enseignants-du-second-degre-792081.kjsp?RH=1211550295466>

La procédure est désormais dématérialisée, les candidats doivent saisir leur déclaration de candidature et transmettre leur dossier dans le domaine applicatif Galaxie, module VEGA.

La liste des pièces obligatoires est :

> Pour tous les candidats :

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Curriculum vitae détaillé ;
- Lettre de motivation adressée à Monsieur le Président de l'Université Paris Nanterre ;
- Copie du dernier arrêté d'avancement (pas de copie écran i-prof) ;
- Copie du dernier arrêté d'affectation (pas de copie écran i-prof) ;
- Si le candidat n'est pas en position d'activité, copie de l'arrêté indiquant sa position administrative (détachement, disponibilité, service national, congé sans traitement, etc.) ;
- Justificatif RQTH (le cas échéant).

> Pour les maîtres contractuels ou agréés de l'enseignement privé relevant du MEN, lauréats d'un concours externe de recrutement de l'enseignement public (AGREGATION, CAPES, etc.) qui avaient opté pour leur maintien dans l'enseignement privé :

- Copie de la demande d'intégration dans l'enseignement public adressée au bureau DGRH B2-3 du Ministère.



**Aucun document ne pourra être déposé ou pris en compte
à partir du 17 avril 2019 (16 heures)**